



YACHT CLUB DE FRANCE

Paris, le 17 septembre 2026

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président délégué du YACHT CLUB DE FRANCE

à Mesdames et Messieurs les Sociétaires.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'administration a fixé la date de notre Assemblée générale extraordinaire au :

MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

à 17 H 30 précises dans les salons du Club

41 avenue Foch – 75116 Paris

A cette occasion, vous serez appelés à élire le futur Président du Yacht Club de France.

Nous vous invitons à être nombreux à participer à cette élection, pour donner au futur Président la légitimité, la force et l'élan nécessaires pour porter le projet du Yacht club de France et rassembler ses membres.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation sont habilités à prendre part aux votes.

L'ordre du jour de cette réunion et les documents de référence sont consultables au moyen du lien : <https://ycf-club.fr/ag-ycf/>

A l'issue de l'Assemblée générale, vous pourrez participer à partir de 19 heures au cocktail mensuel dans les conditions habituelles.

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Patrick SIMON-LETERTRE